

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large (550 000 personnes entre 2001 et 2016 en Australie), pour contribuer à déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

Le dispositif a l'avantage de proposer à un niveau national des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...).

Ces supports sont actualisés régulièrement au gré des avancées en matière de recherche, de politique de santé, de demande sociale.

Le projet permet également de s'inscrire dans un programme international structuré, ayant fait l'objet de nombreuses études de mesure d'impact et de bénéficier de l'expérience acquise par les pays précurseurs.

Le gouvernement a intégré la formation des étudiants aux PSSM comme une des 30 « mesures phares » de santé publique pour la période 2019- 2023.

La formation des professionnels de l'habitat inclusif pour favoriser le logement dans la cité des personnes en situation de handicap d'origine psychique fait également partie de la feuille de route.

Déroulement de la formation

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires : Tout public à partir de 18 ans

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants : De 8 minimum à 16 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations adaptées
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Contenu de la formation

- Introduction à la santé mentale et aux interventions
 - Santé mentale en France (Facteur de risque - statistiques - conséquences)
 - Interventions efficaces
- Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale
 - Premiers Secours en santé Mentale
 - Présentation de la dépression
 - Le plan d'action pour la dépression
 - Action 1 pour la dépression
 - Crise suicidaire : Présentation - Assister

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Les troubles anxieux
 - Présentation des troubles anxieux
 - Les plan d'action pour les troubles anxieux
 - Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique (Action 1 - Présentation - Assister)
- Les troubles psychotiques
 - Présentation pour les troubles psychotiques
 - Le plan d'action pour les troubles psychotiques
 - Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- L'utilisation des substances et le plan d'action
 - Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
 - Action 1 pour l'utilisation de substances
 - Crise liée à l'utilisation de substances
 - Crise d'agressivité
 - Urgence médicale

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur PSSM accrédités par PSSM France

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Manuel PSSM
- La formation s'appuie sur des échanges d'expériences et interactivité, mises en situation....

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Remplir l'évaluation finale sur le site PSSM FRANCE grâce à des identifiants donnés par l'intervenant en début de formation une fois l'évaluation complétée les apprenants pourront télécharger leur certificat de réalisation ainsi que le diplôme de secouriste.

Détails sur la certification : Formation non certificative

Durée de validité : 3 ans conseillé

Qualité : Taux de satisfaction :